

Préparer et organiser les élections professionnelles 2026 dans la fonction publique

ACTU



Objectifs

- Maîtriser les étapes de la préparation et de l'organisation des élections
- Respecter le dispositif réglementaire en matière d'élections et de désignation des représentants, dans le cadre des dispositions de la loi du 6 août 2019
- Sécuriser vos pratiques et prévenir les contentieux



Public

DRH, RRH, Responsables des relations/ affaires sociales, Chargés des affaires syndicales, Responsable du personnel



Prérequis

Aucun



Durée

1 jour



Prix

750 €

(prix par stagiaire)



CAS FIL ROUGE

Construisez votre rétro-planning des phases clés à respecter

Préparer les élections professionnelles : les phases clés

- Connaître la date des élections et de fin de mandat
- Le mode de scrutin
- Focus sur le calcul des effectifs
- Les règles d'élaboration des listes d'électeurs
- Publicité et affichage des listes électorales
- La prééminence du vote électronique

Focus sur les listes des candidats : éligibilité, composition, dépôt, affichage

- Les organisations syndicales autorisées à déposer des listes : les OS représentatives, le contentieux préélectoral, l'interdiction des listes concurrentes
- L'organisation du scrutin : composition des listes de candidats, dépôt des listes, modification des listes, affichage des listes
- Les conditions d'éligibilité des candidats
- Publicité et affichage des listes de candidats

Organiser et assurer le bon déroulement des opérations de vote

- Application et mise en œuvre du vote électronique
- Quid en cas de vote à l'urne ou vote par correspondance ?

Les résultats électoraux : dépouillement et proclamation

- Le scellement et le dépouillement du vote électronique
- La coexistence de plusieurs modes de vote
- Les opérations de dépouillement et de recensement
- Le PV de recensement et de dépouillement
- Calculs et attribution des sièges
- La proclamation des résultats

Contestations : le contentieux des élections

La désignation des membres des instances :

- Représentants du personnel pour les formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail (F3SCT)
- Représentants de l'administration en CAP, Comités sociaux, formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail (F3SCT) et CCP



- Construction d'un retro-planning pour sécuriser toutes les étapes des élections
- Des conseils pratiques pour prévenir les contentieux